

Leçon n°1. Qu'est-ce qui m'attend ?



1 – Que rechercher ?

« Faire sa généalogie » ou « faire son arbre » sont des expressions souvent employées. Mais elles englobent de multiples possibilités. Construire une généalogie n'est pas synonyme d'obligation quelconque, chacun fera ce que bon lui semble. Ainsi, plusieurs choix s'offrent à vous :

La généalogie ascendante, qui consiste en partant de soi-même, à rechercher le plus grand nombre de ses ancêtres... et ils vont rapidement devenir très nombreux, car leur nombre double à chaque génération (2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, etc.) ce qui fait plus de 500 personnes à identifier pour atteindre le début du XVIII^e siècle, relativement faisable, et 130 000 en l'an 1500... une tâche quasi-impossible.

Vous pouvez aussi choisir de faire la généalogie ascendante limitée aux porteurs de votre nom (on parle alors de généalogie agnatique) : il s'agit simplement de remonter de père en père, le plus loin possible dans le temps (NB : on parle de généalogie cognatique lorsqu'il s'agit de remonter de mère en mère).

La généalogie descendante qui consiste, à partir d'un couple d'ancêtres que vous choisissez, de rechercher tous leurs descendants... qui sont aussi vos cousins.

Elle se révèle plus difficile à établir en raison de la dispersion géographique des familles depuis un siècle.

2 – Jusqu'où peut-on espérer remonter ?

C'est très variable ! Tout dépend des archives : leur ancienneté varie d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre. Rongeurs ou vers, dégâts des eaux, effondrements, incendies, guerres sont autant de risques de destruction pour les documents qui contiennent les dernières traces de vos ancêtres. Généralement, en se limitant aux seuls registres paroissiaux, on ne peut guère remonter au-delà du XVII^e siècle ; toutefois, en travaillant sur d'autres catégories d'archives (notariales, fiscales et judiciaires notamment), on peut quelquefois atteindre le XIV^e siècle, voir encore plus loin si vos ancêtres font partie de la haute noblesse et que des historiens se sont déjà attachés à retracer leur généalogie.

Cela dépend aussi du milieu social et culturel de vos ancêtres : alors qu'il est quasiment impossible d'établir la généalogie d'un enfant abandonné, vous pouvez espérer remonter jusqu'au Moyen Âge si vous avez des ancêtres nobles.

Et comme dans toute enquête, la chance entre en jeu. Certaines communes possèderont des registres très anciens et en bon état, d'autres auront de nombreuses lacunes, quand il ne s'agit pas de destruction totale (exemple tristement célèbre de la ville de Paris, dont la plupart des archives ont été détruites pendant la Commune, en 1871).

3 – Combien de temps faut-il ?

Pour faire sa généalogie, il est essentiel de ne pas être pressé ! Et il vaut souvent mieux s'attacher à

Charlemagne : l'alignement de dates et de lieux ne revêt pas une signification profonde si l'on ne s'est pas donné la peine de reconstituer le milieu familial, social, culturel des personnes retrouvées. Le sel d'une recherche réussie, c'est bien évidemment la persévérance, l'attachement à retrouver un ancêtre introuvable. Si vos ancêtres sont tous issus de la même zone géographique, vous avancerez plus vite que si vous devez effectuer des recherches dans 18 départements ou dans plusieurs pays. Habiter à proximité du lieu de vie de ses ancêtres est évidemment un atout non négligeable. Mais évidemment, tout cela ne se choisit pas. Les générations les plus proches de nous sont le plus souvent les plus faciles (et rapides) à retrouver, mais plus l'on remonte dans le temps moins les registres sont précis et plus un travail de détective, voire d'historien, avec une parfaite connaissance des types d'archives utilisables, une bonne notion des mentalités de l'époque et des conditions de vie est nécessaire. En règle générale, vous remonterez très vite et relativement facilement jusqu'à la Révolution Française.

En réalité, construire sa généalogie peut durer une vie entière : le sujet est vaste et la quête sans fin, et tout généalogiste doit accepter le sentiment d'inachèvement auquel il sera forcément confronté, car les archives à découvrir sont innombrables, et le temps imparti réduit. C'est cela qui est passionnant !

4 – Combien ça coûte ?

Les dépenses que vous occasionnera votre généalogie ne dépendront que de vous, de votre temps et de votre accès à l'information. Votre budget annuel pourra varier de quelques euros à plusieurs centaines d'euros.

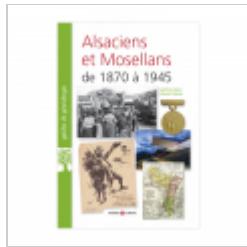
En 2020, la quasi-totalité des départements publie sur Internet, gratuitement, suffisamment d'archives pour que l'on n'ait plus à se déplacer (état civil et registres paroissiaux, recensements, fiches matricule militaires, etc), mais ce ne sera jamais suffisant pour vraiment reconstituer la vie de vos ancêtres. Il faudra vous rendre aux Archives départementales, munis de papier / crayon, d'un appareil-photo numérique et d'une carte d'accès aux Archives (souvent gratuite). Le coût est alors lié au déplacement et à l'hébergement sur place, bien évidemment. Une bonne préparation de vos recherches permettra de toute façon de gagner du temps une fois sur place.

Vous serez peut-être aussi amenés à acheter un logiciel de généalogie (bien qu'il soit possible de tout faire en ligne avec Geneanet), des livres spécialisés, etc. Il y a de nombreux produits dans la Boutique Geneanet susceptibles de compléter ou agrémenter vos recherches.

Mais le plus souvent, les recherches nécessaires pour établir une généalogie un tant soit peu approfondie demandent bien plus de patience que de moyens financiers !

-
- > [leçon n°2 : ce qu'il faut savoir](#)
 - > [leçon n°3 : collecter et organiser](#)
 - > [leçon n°4 : interroger les vivants](#)
 - > [leçon n°5 : comment retrouver la naissance, le mariage et le décès de ses ancêtres ?](#)
 - > [leçon n°6 : Les archives à ne pas négliger quand on fait son arbre généalogique](#)
 - > [leçon n°7 : Où chercher ses ancêtres, dans quels dépôts d'archives ?](#)
 - > [leçon n°8 : Généalogie, Internet et partage](#)
 - > [leçon n°9 : les particularités géographiques en généalogie](#)
 - > [leçon n°10 : vos ancêtres et la religion](#)
 - > [leçon n°11 : Finaliser une recherche généalogique](#)
-

Notre recommandation



[Alsaciens et Mosellans de 1870 à 1945](#)

12,00 €

[Voir le produit](#)

[Voir toute la boutique](#)

Retrouvez vos ancêtres !



Remplissez quelques informations sur votre famille : nous cherchons en temps réel votre arbre généalogique !

[Trouver ma généalogie](#)

Voir aussi

[Blog Geneanet](#)

[Origine des noms de famille](#)

[Origine des prénoms](#)

[Histoire des métiers](#)

[Cartes postales](#)

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

Voir aussi : [Français](#) [English](#) [Deutsch](#) [Italiano](#) [Norsk](#) [Suomi](#) [Svenska](#) [Português](#) [Español](#) [Nederlands](#) [Popularité de votre nom de famille](#) [Recherche par pays](#) [Catalogue bibliothèque par pays](#) [Catalogue bibliothèque par thèmes](#) [Lieux référencés](#)